



GT Carte Scolaire du 23/02/2023

Présents

- Mme L'IA-DASEN de 10h45 à 11h15
- Mme DUPIN, A-DASEN
- Mme MASSON
- Mme DUNOT

Organisations syndicales représentatives présentes

- FSU-SNUIPP : 5
- UNSA Educ : 3
- FO : 1
- SGEN-CFDT : 1

Nous évoquons en introduction le problème de réception tardive des documents qui ne nous a pas permis de travailler dans de bonnes conditions. Nous regrettons que l'a-DASEN ne nous apporte pas de vision globale sur la politique carte scolaire au niveau départemental. Nous connaissons les grandes lignes à l'échelle académique. Nous regrettons que les chiffres présentés lors de ce GT dans le tableau de transparence tiennent compte des dernières mises à jour. Nous ne travaillons pas avec les mêmes chiffres ! C'est difficile de se comprendre.

Nous questionnons la carte scolaire de l'enseignement privé : nous demandons que le responsable diocésain communique le nombre de postes que le diocèse doit rendre ou obtenir pour la rentrée prochaine. L'administration nous affirme que ces données nous seront communiqués lors du prochain CSA-D.

L'a-DASEN donne quelques critères de travail pour la carte scolaire :

- Le département doit rendre 22 postes
- Orientations et priorités ministérielles à mettre en œuvre :
 - Dédoublage en REP et seuil à 24 pour les GS-CP et CE1
 - Grande vigilance sur la ruralité
 - Vigilance pour l'école inclusive et lors de restructuration de certaines écoles (fusion).
 - Accompagnement à la formation

Attention : orientations départementales

- Les décharges exceptionnelles qui étaient accordées suite à une fermeture d'école ne seront pas maintenues.
- Mme l'IA-DASEN souhaite que les décharges de direction soient celles prévues dans les textes, ce qui signifie que les directeurs.trices qui avaient de la décharge complémentaire (école en politique de la ville, école identifiée à difficultés particulières...) se verront retirer ce temps de décharge supplémentaire.
- **Nous sommes opposés à cette décision qui va mettre en plus les collègues directeurs.trice en difficulté dans leur quotidien. Le SE-UNSA a toujours défendu et argumenté pour l'octroi de décharge supplémentaire. C'est un retour en arrière ! Remarque : En prenant sur les décharges de direction, 2 ETP sont récupérées.**
- Les 6,5 postes de PDMQDC restant sur le département seront supprimés à la rentrée prochaine. **Nous sommes opposés à la disparition programmée de ces postes de PDMQDC que l'UNSA a soutenu depuis leur création.**

Créations de postes hors la classe :

- Les postes d'ERUN (4 + 1 CPD) sont tous au niveau départemental et pas au niveau des circo. Ces postes seraient remis en postes de CPC avec coloration Usage du Numérique sur les circonscriptions. Il faudrait que la partie dédiée à la maintenance soit limitée -pour qu'ils se consacrent vraiment aux usages du numérique. Ormis pour le CPD il y aurait un appel à candidature (poste à profil). 2 postes seront donc créés.
- Création d'un poste de CPD maternelle.
- Un poste de CPD climat scolaire pourrait venir en plus des brigades d'appuis (soutien). Sa mission serait de former et d'accompagner les collègues dans la gestion des élèves problématiques.

- Pas de création de postes de remplaçants prévues.
- Pas de création de postes d'UPE2A ou de Maître G envisagé.

Le SE-UNSA demande si les seuils d'ouverture et de fermeture seront les mêmes que les années précédentes. La seule réponse qui nous est donnée sans précision est le maintien de ces seuils

Pour rappel, les seuils appliqués l'année dernière étaient les suivants :

- Maternelle : 30
- Élémentaire et Primaire de 1 à 3 classes : 25 / 27
- Élémentaire et Primaire de 4 classes et plus : 27 / 28
- RPID et RPIC : 25 / 27
- RPIG (anciennement Écoles Globalisées) : 25 / 27

Étude des situations de chaque circonscription

Nous passons en revue l'ensemble des écoles pointées par l'administration : fermeture et ouverture. Nous pointons certaines situations qui nous avaient été remontées par les collègues et/ou que nous connaissons. Nous sommes vigilants sur les écoles qui sont limitées en effectifs mais qui rencontrent des situations particulières ou difficiles. Nous insistons sur des situations d'écoles qui n'ont pas eu la bienveillance de l'administration et de la hiérarchie et où les équipes ont trop souffert de ce manque d'aide quand elles le réclamaient. Il faut aider les écoles qui sont en difficulté.

A la question de la fusion d'écoles (Louis Pasteur sur Niort notamment), la ville a avancé le fait de vouloir choisir le directeur de l'école. La DASEN a répondu que cela ne pouvait se passer ainsi. Les fusions envisagées sur Niort sont donc tuées dans l'œuf par la municipalité ! Les collectivités ne choisissent pas leurs enseignants... Nous sommes des fonctionnaires de l'état.

Autre fusion évoquée mais qui ne sera pas effective à la rentrée : Sauzais-Vaussais.

Fusion de Saint-Varent sera mise en œuvre cette année.

Fusion de Mazières en Gâtine : pas de retour alors que la délibération a été prise par le conseil municipal.

